



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2023-221

PUBLIÉ LE 14 AVRIL 2023

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2023-04-14-00001 - **??**ARRÊTÉ N° DDPP 2023 0244 **??**du 14 AVRIL
2023**??**PORTANT HABILITATION SANITAIRE**??** (2 pages)

Page 3

Préfecture de Police / Direction des transports et de la protection du public

75-2023-01-13-00007 - Liste des arrêtés d'autorisation à publier relatifs à
l'installation d'un système de vidéoprotection**??**après avis de la
commission départementale du Val-d'Oise du 13 janvier 2023 (4 pages)

Page 6

Préfecture de Police

75-2023-04-14-00001

ARRÊTÉ N° DDPP 2023 0244
du 14 AVRIL 2023
PORTANT HABILITATION SANITAIRE

**ARRÊTÉ N° DDPP – 2023 – 0244
DU 14 AVRIL 2023
PORTANT HABILITATION SANITAIRE**

Le Préfet de Police,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7 et R. 203-3 à R. 203-16,

Vu l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-00158 du 20 février 2023 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des transports et de la protection du public et des services qui lui sont rattachés,

Vu la demande de Mme Caroline MANET, née le 1^{er} avril 1987 à Compiègne (60), inscrite à l'ordre des vétérinaires sous le numéro 25171 et dont le domicile professionnel administratif est situé 28, rue du Docteur Roux à Paris 15^{ème},

Sur proposition de la Directrice départementale de la protection des populations de Paris,

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'habilitation en tant que vétérinaire sanitaire, prévue à l'article L. 203-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime susvisé est octroyée au **Docteur Vétérinaire Caroline MANET** pour une durée de cinq ans, pour les activités relevant de ladite habilitation. Elle est tacitement reconduite par période de cinq ans si le vétérinaire sanitaire a satisfait à ses obligations, notamment en matière de formation continue, prévues à l'article R. 203-3 du code rural et de la pêche maritime.

Article 2

Le **Docteur Vétérinaire Caroline MANET** s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'État et des opérations de police sanitaire.

1/2

8, rue Froissart – 75153 PARIS Cédex 3

Tél. : 01.40.2716.00. – Fax : 01.42.71.09.14. – Courriel : ddpp@paris.gouv.fr

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de cette habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R203-15, R228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 3

La Directrice départementale de la protection des populations de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Île-de-France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

pour le Préfet de Police
et par délégation,
la Directrice départementale de la
protection des populations de Paris

Marie-Hélène TREBILLON

2/2

8, rue Froissart – 75153 PARIS Cédex 3

Tél. : 01.40.2716.00. – Fax : 01.42.71.09.14. – Courriel : ddpp@paris.gouv.fr

Préfecture de Police

75-2023-01-13-00007

Liste des arrêtés d'autorisation à publier relatifs à
l'installation d'un système de vidéoprotection
après avis de la commission départementale du
Val-d'Oise du 13 janvier 2023

**Liste des arrêtés d'autorisation à publier relatifs à l'installation d'un système de vidéoprotection
après avis de la commission départementale du Val-d'Oise du 13 janvier 2023**

| Numéro de l'arrêté préfectoral | Déclarant | Qualité | Établissement | Adresse de l'établissement |
|---------------------------------------|-------------------|---------------------------|--|--|
| 20220357 | Henri DAHAN | responsable conformité | GLOBAL EXCHANGE FRANCE CURRENCY SERVICES à l enseigne GLOBAL EXCHANGE | Aéroport Charles-de-Gaulle, Terminal 2A, Départs - 95700 ROISSY-EN-FRANCE |
| 20220763 | Ali SADANE | directeur général adjoint | EPIGO à l enseigne "BRIOCHE DOREE" | Aéroport Charles-de-Gaulle, Terminal 2D, Départs - 95700 ROISSY-EN-FRANCE |
| 20220762 | Ali SADANE | directeur général adjoint | EPIGO à l enseigne "MICHEL ROTH" | Aéroport Charles-de-Gaulle, Terminal 2, Hall B, zone réservée - 95700 ROISSY-EN-FRANCE |
| 20220764 | Guillaume BROUWET | directeur général | GRAND VISION FRANCE à l enseigne "SAS SOLARIS" | Aéroport Charles-de-Gaulle, Terminal F2 - 95700 ROISSY-EN-FRANCE |
| 20220765 | Guillaume BROUWET | directeur général | GRAND VISION FRANCE à l enseigne "SAS SOLARIS" | Aéroport Charles-de-Gaulle, Terminal F1 - 95700 ROISSY-EN-FRANCE |
| 20220766 | Guillaume BROUWET | directeur général | GRAND VISION FRANCE à l enseigne "SAS SOLARIS" | Aéroport Charles-de-Gaulle, Terminal 2E, Hall L - 95700 ROISSY-EN-FRANCE |
| 20220767 | Guillaume BROUWET | directeur général | GRAND VISION FRANCE à l enseigne "SAS SOLARIS" | Aéroport Charles-de-Gaulle, Terminal 2, Liaison BD - 95700 ROISSY-EN-FRANCE |

| | | | | |
|----------|-------------------|-------------------|---|--|
| 20220768 | Guillaume BROUWET | directeur général | GRAND VISION FRANCE à l'enseigne "SAS SOLARIS" | Aéroport Charles-de-Gaulle, Terminal E, Hall K - 95700 ROISSY-EN-FRANCE |
|----------|-------------------|-------------------|---|--|

Le Chef du Bureau des Polices Administratives de Sécurité,

Jean-Paul BERLAN

